

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAN : PRINCIPAL / NATURE (2)

Numéro SIRET : 20004131700062

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif
voté par nature

BUDGET ANNEXE : CAN : ZONES D'ACTIVITES (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	8
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	9
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	10
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	12

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00
6015	Terrains à aménager	518 000,00	0,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	175 000,00	141 000,00	141 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	800 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	5,00	5,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 493 005,00	2 141 005,00	2 141 005,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	580 000,00	753 000,00	753 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	580 000,00	753 000,00	753 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		580 000,00	753 000,00	753 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 073 005,00	2 894 005,00	2 894 005,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 894 005,00
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	580 000,00	753 000,00	753 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	580 000,00	753 000,00	753 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	5,00	5,00
758	Produits divers de gestion courante	5,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		580 005,00	753 005,00	753 005,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 073 005,00	2 894 005,00	2 894 005,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 894 005,00
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	580 000,00	753 000,00	753 000,00
16876	Dettes - Autres etabl. publics locaux	580 000,00	753 000,00	753 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		580 000,00	753 000,00	753 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		580 000,00	753 000,00	753 000,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00
3555	Terrains aménagés	1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 073 000,00	2 894 000,00	2 894 000,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 894 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 493 000,00	2 141 000,00	2 141 000,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	580 000,00	753 000,00	753 000,00
3555	Terrains aménagés	580 000,00	753 000,00	753 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		580 000,00	753 000,00	753 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		580 000,00	753 000,00	753 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 073 000,00	2 894 000,00	2 894 000,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 894 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		753 000,00	I 753 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		753 000,00	753 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	753 000,00	753 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	753 000,00	0,00	0,00	753 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		753 000,00	III 753 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		753 000,00	753 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
3555	Terrains aménagés	753 000,00	753 000,00
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	753 000,00	0,00	0,00	0,00	753 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 753 000,00
Ressources propres disponibles	IV 753 000,00
Solde	V = IV – II (6) 0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 76

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/01/2019

Présenté par Le Président (1),

A Niort, le 28/01/2019

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Niort, le 28/01/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIFFRES - BILLY Jacques	
AIFFRES - MARC Sophia	
AIFFRES - MORIN Serge	
AMURE - MOINARD Marcel	
ARCAIS - PANIER Michel	
BEAUVOIR SUR NIORT - BOULAIS Jean	
BESSINES - THOMAS Patrick	
BOURDET (LE) - CLISSON Jean-Luc	
BRULAIN - LECOINTE Alain	
CHAURAY - BROSSARD Jacques	
CHAURAY - CHAVIER Charles-Antoine	
CHAURAY - RICHECOEUR Claire	
COULON - SIMON Michel	
ECHIRE - DEVAUTOUR Thierry	
ECHIRE - HENIN-FERRER Veronique	
EPANNES - BEAUFILS Thierry	
FORS - DELGUTTE Stéphanie	
FOYE MONJAULT (LA) - MICHAUD Dany	
FRONTENAY ROHAN ROHAN - CHAUFFIER Alain	
GERMOND ROUVRE - EPOULET Gérard	
GRANZAY GRIPT - JARRIAULT Florent	

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-AU
Date de télétransmission : 31/01/2019
Date de réception préfecture : 31/01/2019

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

JUSCORPS - MIGAULT Jean-Pierre	
MAGNE - LABORDERIE Gérard	
MARIGNY - BAUDOUIN Daniel	
MAUZE SUR LE MIGNON - MAUFFREY Philippe	
NIORT - BALOGÉ Jérôme	
NIORT - BARBOTIN Jeanine	
NIORT - BAUDIN Alain	
NIORT - BOUDAHMANI Yamina	
NIORT - BRUNETEAU Carole	
NIORT - CHARBONNEAU Jean-Romée	
NIORT - CHASSAGNE Christelle	
NIORT - DELAGARDE Luc	
NIORT - DESCAMPS Fabrice	
NIORT - DUFORESTEL Pascal	
NIORT - DUPEYROU Romain	
NIORT - GARENNE Marie-Chantal	
NIORT - GODEAU Isabelle	
NIORT - GRIPPON Alain	
NIORT - HOLTZ Anne-Lydie	
NIORT - HYPEAU Christine	
NIORT - JARRY Agnès	
NIORT - JEUFFRAULT Dominique	
NIORT - JOHNSON Monique	
NIORT - JUIN Guillaume	
NIORT - LAHOUSSE Lucien-Jean	
NIORT - LAPLACE Simon	
NIORT - LEFEBVRE Jacqueline	
NIORT - MARTINS Elmano	
NIORT - METAYER Josiane	

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-AU
Date de télétransmission : 31/01/2019
Date de réception préfecture : 31/01/2019

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

NIORT - MILLASSEAU Marie-Paule	
NIORT - NIETO Rose-Marie	
NIORT - PAILLEY Michel	
NIORT - PERSAIS Eric	
NIORT - PIVETEAU Alain	
NIORT - RIMBAUD Sylvette	
NIORT - SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia	
NIORT - SEGUIN Nathalie	
NIORT - SIMMONET Florent	
NIORT - SIX Dominique	
NIORT - TAPIN Jacques	
NIORT - THEBAULT Marc	
NIORT - VACKER Yvonne	
PLAINE D ARGENSON - FRADIN Jean-Claude	
PLAINE D ARGENSON - PROUST Adrien	
PLAINE D ARGENSON - SALANON Jean-François	
PLAINE D ARGENSON - VEDIE Michel	
PRAHECQ - ROULLEAU Claude	
PRIN DEYRANCON - MORRISET Jacques	
ROCHENARD (LA) - DEBOEUF Sylvie	
SAINT GELAIS - JUGE Bruno	
SAINT GEORGES DE REX - LIAIGRE Alain	
SAINT HILAIRE LA PALUD - BREMAUD Dany	
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE - FREDON Jean-Martial	
SAINT MAXIRE - BREMAUD Christian	
SAINT REMY - MAILLARD Elisabeth	
SAINT ROMANS DES CHAMPS - BROSSARD Sophie	
SAINT SYMPHORIEN - PACAULT René	
SANSAIS - LAICHOIR Rabah	
SCIECQ - BEAUDIC Jean - Michel	

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-AU
Date de télétransmission : 31/01/2019
Date de réception préfecture : 31/01/2019

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VAL DU MIGNON - BOUCHERY Marie-Christelle	
VAL DU MIGNON - VALEZE Céline	
VAL DU MIGNON - VIAUD Patrice	
VALLANS - HALGAN Michel	
VANNEAU IRLEAU (LE) - GOUSSEAU Robert	
VILLIERS EN PLAINE - DAVID Didier	
VOUILLE - BAUDOUIN Anne	
VOUILLE - PIERRON Stéphane	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **29 JAN. 2019** A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil agglomération du Niortais.

A Niort, le 29 JAN. 2019



Le Président
Jérôme BALOGÉ

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-AU
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception préfecture : 31/01/2019

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques					
	MARC Sophia					
	MORIN Serge					
AMURE	MOINARD Marcel		RELAICHOY			
	MICHAUD Loïc					
ARCAIS	PANIER Michel					
	PELTIER Michel					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean					
	SECHERESSE Dolorès					
	THOMAS Patrick					
	ROUSSEAU Noëlle					
	CLISSON Jean-Luc					
	MORILLON Emmanuelle					

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-
 AU
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception en préfecture : 31/01/2019



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
BRÛLAIN	LECOINTE Alain					
	RUDEWICZ Xavier					
CHAURAY	BROSSARD Jacques					
	CHAVIER Charles-Antoine		I. BROSSARD			
	RICHECOEUR Claire					
COULON	SIMON Michel					
	GUICHET Anne-Sophie					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	HENIN-FERRER Véronique					
	BEAUFILS Thierry				55	
	MOUSSEAU Denis					
	DELGUTTE Stéphanie			2		
	POUGNARD Dominique					

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-
 AC
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception en préfecture : 31/01/2019

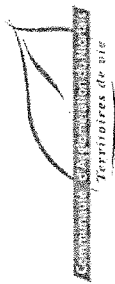
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019




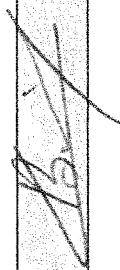
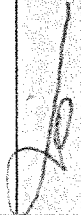
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
FOYE MONJAULT (1a)	MICHAUD Dany					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHATELIER Jean-Claude				28	A. LECANTE
	BRUMELOT Sylvie					
GERMOND-ROUVRE	EPOULET Gérard					
	MATHIS Monique					
GRANZAY GRIPT	JARRIAULT Florent					
	BARRAUD Jacques					
JUSCORPS	MIGAULT Jean-Pierre					
	DECHAIINE Catherine					

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-
AU
Date de télétransmission : 31/01/2019
Date de réception préfecture : 31/01/2019



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
MAGNE	LABORDERIE Gérard		ILLICITON			
	FAVIER-AUGEREAU Catherine					
MARIENY	BAUDOUIN Daniel					
	PROUST Anne-Marie					
MAUZE SUR LE MIGNON	MAUFFREY Philippe					
	REY Laurence					

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-AU
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception préfecture : 31/01/2019

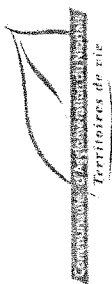
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	BALOGÉ Jérôme		N. PANTIER			
	BARBOTIN Jeanine					
	BAUDIN Alain		G. GUEN			
	BOUDAHMANI Yamina					
	BRUNETEAU Carole					
	CHARBONNEAU Jean-Romée				64	
	CHASSAGNE Christelle			10		
	DELAGARDE Luc					
	DESCAMPS Fabrice					
	DUFORESTEL Pascal		J. TAPIN			
	DUPEYROU Romain			4		
	GARENNE Marie-Chantal					
	GODEAU Isabelle					

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-AU
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception préfecture : 31/01/2019



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	GRIPPON Alain					
	HOLTZ Anne-Lydie		R-MNIETO			
	HYPEAU Christine					
	JARRY Agnès					
	JEUFFRAULT Dominique					
	JOHNSON Monique					
	JUIN Guillaume					
	LAHOUSSE Lucien-Jean					
	LAPLACE Simon					
	LEFEBVRE Jacqueline					
	MARTINS Elmano		F. DESCAMPS			
	METAYER Josiane					
	MILLASSEAU Marie-Paule					

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-AU
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception préfecture : 31/01/2019

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite2)	NIE TO Rose-Marie					
	PAILLEY Michel					
	PERSAIS Eric					
	PIVETEAU Alain		M. JOHNSON	10		
	RIMBAUD Sylvette		M-P MILLASSEAU			
	SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia					
	SEGUIN Nathalie			24		
	SIMMONET Florent					
	SIX Dominique					
	TAPIN Jacques					
	THEBAULT Marc					
	VACKER Yvonne		A. SREPPON			

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-AU
Date de télétransmission : 31/01/2019
Date de réception préfecture : 31/01/2019



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

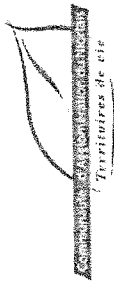
Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019

COMMUNES	DELEGUES/TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PLAINE D'ARGENSON	FRADIN Jean-Claude					
	PROUST Adrien					
	SALANON Jean-François					
	VEDIE Michel					
PRAHECQ	ROULLEAU Claude					
	BONNEAU Christine					
PRIN DEYRANCON	MORISSET Jacques					
	MERLET Gilles					
ROCHENARD (LA)	DEBOEUF Sylvie		M. HALGAN			
	COUTINOT Geneviève					
SANTILLAIS	JUGE Bruno					
	DESENFANT Emilienne					

Accusé de réception en préfecture
 079-200044317-20190131-C15-01-2019-1-AU
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception préfecture : 31/01/2019

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019

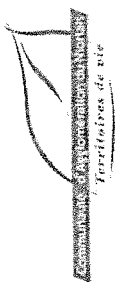


COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE GEORGES DE REX	LIAIGRE Alain					
	JAROS Michel					
SAINTE HILAIRE LA PALUD	BREMAUD Dany					
	DUBREUCQ Alain					
SAINTE-MARTIN DE BERNEGOU	FREDON Jean-Martial					
	MICHELET Pascaline					
SAINTE MAXIRE	BREMAUD Christian					
	RAYMOND Béatrice					
SAINTE REMY	MAILLARD Elisabeth					
	BILLON Gilles					
SAINTE ANNE DES CHAMPS	BROSSARD Sophie					
	POUGNARD Olivier					

Accusé de réception en préfecture
 079-2000437-20190131-C15-01-2019-1-AU
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception préfecture : 31/01/2019

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

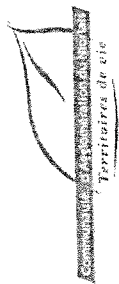
Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE SYMPHORIENNE	PACAULT René	<i>[Signature]</i>				
	TEXIER Maryse					
SANSAIS	LAICHOIR Rabah					
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel	<i>[Signature]</i>				
	SAFANJON Fabien					
VAL DU MIGNON	BOUCHERY Marie-Christelle					
	VALEZE Céline					
	VIAUD Patrice	<i>[Signature]</i>	<i>Bouchoy / C</i>			

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-
AU
Date de télétransmission : 31/01/2019
Date de réception préfecture : 31/01/2019

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL



Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
VALLANS	HALGAN Michel					
	MOREL Michel					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	GOUSSEAU Robert					
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS EN PLAINE	DAVID Didier	<i>[Signature]</i>				
	BEAUSSE Sylvie					
VOUILLE	BAUDOUIN Anne	<i>[Signature]</i>	<i>Pierron S</i>			
	PIERRON Stéphane					

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20190131-C15-01-2019-1-AU
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception préfecture : 31/01/2019